

Négawatt : 90 % d'EnR à l'horizon 2050

L'association a revu et corrigé son scénario 2050 en affinant l'analyse. Résultat : une réduction par trois des sources primaires et par deux des usages finaux. Le nucléaire disparaît en 2033.

Visionnaire ou irréaliste ? Au dixième anniversaire de sa création, l'association Négawatt sort une mise à jour de son scénario 2010-2050 en droite ligne avec ceux proposés en 2003 et 2006. Les quelque quatorze mois de travail fournis par les bénévoles de ce «think tank» aboutissent à des conclusions draconiennes (le document est disponible sur www.negawatt.org). Qu'on en juge :

- de 2 965 TWh d'énergie primaire produits en 2010, dont une large majorité à partir d'uranium, de pétrole et de gaz, on passe en 2050 à 1 028 TWh, répartis entre biomasse solide (248 TWh), éolien (194 TWh) et biogaz (153 TWh) pour citer les sources les plus sollicitées. Dans ce schéma, le nucléaire disparaît en 2033 ;

- côtés usages finaux, la projection souligne un facteur 2 : de 1 927 TWh exploités pour les applications de chaleur, mobilité et électricité spécifique, on passe à 849 TWh en 2050.

En termes de gaz à effet de serre, les émissions de CO₂ sont divisées par 2 en 2030, et par 16 en 2050. Pour les experts réunis autour de Thierry Salomon, président de Négawatt, la transition énergétique est assurée à 90 % par des énergies de flux : solaire, biomasse, éolien. Les hypothèses reposent sur le développement des vecteurs énergétiques gaz et électricité et de la complémentarité de leurs réseaux : on connaît déjà la cogénération ; on évoque aussi la production d'hydrogène issue d'électricité renouvelable et la

production de méthane par recombinaison avec du gaz carbonique capturé. Pour ce qui concerne le domaine du bâtiment, Négawatt fixe la priorité à la rénovation énergétique des logements ; dans un second temps, l'association demande de travailler sur les constructions d'après 1975 et sur le tertiaire. Soit un volume à traiter chaque année de 750 000 logements et de 3,5 % des surfaces tertiaires ; le niveau à atteindre est de 40 kWh/m².an pour les besoins de chauffage. Thierry Salomon se prononce ouvertement pour une obligation de rénovation énergétique, comme actuellement pour les ascenseurs. Thomas Letz, animateur des réflexions sur le bâtiment dans Négawatt, met en avant les solutions d'un montant de 200 à 300 €/m². Ces investissements seraient financés par le développement de l'ingénierie financière pour aider bailleurs, copropriétés et particuliers, avec des retours sur investissement amortis par des aides fiscales estimées entre 3 et 4 Md€ par an. Comment financer cette transition ? *«Il faut repenser l'investissement dans l'énergie»*, souligne Marc Jedliska, prenant pour étalon les emplois liés à ces nouvelles activités plutôt que le coût du kW le plus bas ; le surcoût est considéré comme un investissement amortis *«nécessairement rentable à plus ou moins brève échéance.»* Négawatt évoque la création d'une *«contribution sur l'énergie primaire et les externalités environnementales»* et l'application d'un prix progressif de l'énergie. Autant d'idées à même de rebondir dans les débats politiques des prochains mois.